

Dossier de presse



Lancement de la déconstruction de la tour Delacroix,
point sur le relogement et exposition "Changer le regard"

Grande-Synthe

Déroulement de la manifestation

Lancement de la déconstruction de la tour Delacroix, point sur le relogement et exposition "Changer le regard" à Grande-Synthe

Jeudi 1^{er} juin 2023

9 h 00 **Rendez-vous à l'espace Martha Desrumaux, 2 rue Rigaud à Grande-Synthe**

9 h 10 **Allocutions**

Martial Beyaert
Maire de Grande-Synthe
Vice-Président de la Communauté urbaine
Conseiller régional des Hauts-de-France

Christian Mouchard
Directeur général adjoint Immobilier de Partenord Habitat

Alain Simon
Vice-président de la Communauté urbaine
en charge de la rénovation urbaine

9 h 40 **Premier coup de godet**

10 h 00 **Moment convivial dans l'espace Desrumaux**

Sommaire

Lancement de la déconstruction de la tour
Delacroix, point sur le relogement et exposition
"Changer le regard" à Grande-Synthe
p. 4

Les financements
p. 6

Partenord Habitat
p. 7

Lancement de la déconstruction de la tour Delacroix, point sur le relogement et exposition "Changer le regard"



Le renouvellement urbain de la Communauté urbaine de Dunkerque

Créée par décret du 21 octobre 1968, la Communauté Urbaine de Dunkerque Grand Littoral compte 21 communes et communes associées, qui couvrent une partie de la Flandre maritime et toute la façade littorale du département du Nord. Elle rassemble près de 200 000 habitants.

Le plan national de renouvellement urbain (PNRU) a engagé la requalification de plusieurs sites communautaires. En matière de logement et d'aménagement public, la Communauté Urbaine de Dunkerque souhaite promouvoir des solutions innovantes dans le cadre de ce vaste programme de renouvellement mené avec les villes de Dunkerque, Grande-Synthe, Saint-Pol-sur-Mer et Tétéghem-Coudekerque-Village, et le soutien de bailleurs, de l'Etat, de l'ANRU, de la Région et du Département. Ensemble, ces partenaires ont notamment inscrit leur action dans le cadre d'une stratégie de développement des quartiers prioritaires (QPV), intégrée au projet dunkerquois et formalisée dans le contrat de ville signé en 2015.

La réforme de la géographie prioritaire a retenu 5 nouveaux QPV sur le territoire des communes et communes associées de Dunkerque, Saint-Pol-sur-Mer, Grande-Synthe, Coudekerque-Branche et Tétéghem-Coudekerque-Village. Quatre sites sont ciblés pour la mise en œuvre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Le programme d'intervention a été validé le 4 juillet 2019 par le Comité National d'Engagement :

au titre des quartiers d'intérêt national

- Quartiers Ouest, Cité Liberté à Saint-Pol-sur-Mer
- l'Ilôt des peintres, à Grande-Synthe

au titre des quartiers d'intérêt régional

- Quartiers Banc vert - lie Jeanty - Carré de la Vieille - Jeu

de Mail à Dunkerque et Saint-Pol-sur-Mer

- Quartier Degroote à Tétéghem-Coudekerque-Village.

Au total, ce sont 340 millions d'euros qui sont mobilisés en faveur de ce projet de transformation urbaine par l'État, la Région, le Département, la CUD, les villes, les bailleurs et tous les autres partenaires. Ce programme d'investissement s'étendra sur la période 2020-2030.

L'intervention de Partenord Habitat dans le NPNRU communautaire

Dans ce cadre, les principaux axes d'intervention de Partenord Habitat sont :

La démolition de 545 logements pour un montant de plus de 27 millions d'euros :

■ 180 logements à Grande-Synthe rue Rigaud :

- La Tour Lejeune : 60 logements
- La Tour Delacroix : 60 logements
- La tour Latour : 60 logements.

■ 365 logements à Tétéghem-Coudekerque-Village :

- 1 et 32, rue Marcel Pagnol : 12 logements
- 1,2 et 3 place Marcel Pagnol : 68 logements
- 81,83,136,138,140,142 rue Marcel Pagnol : 94 logements
- Rue Henri Troyat : 98 logements
- Place Henri Troyat : 93 logements.

■ et le foyer des Salines de 52 places de Dunkerque Saint-Pol-sur-Mer - Ile Jeanty.

La réhabilitation de 94 logements pour un montant de près de 5,8 millions d'euros :

■ 40 logements collectifs à Grande-Synthe, tour Rubens

■ 54 logements à Saint-Pol-sur-Mer :

- Résidence Les Violettes : 18 logements
- Résidence Lys : 36 logements
- Résidence Hortensia : 18 logements

La résidentialisation de 189 logements pour un montant de près de 2 millions d'euros :

■ **97 logements à Saint-Pol-sur-Mer :**

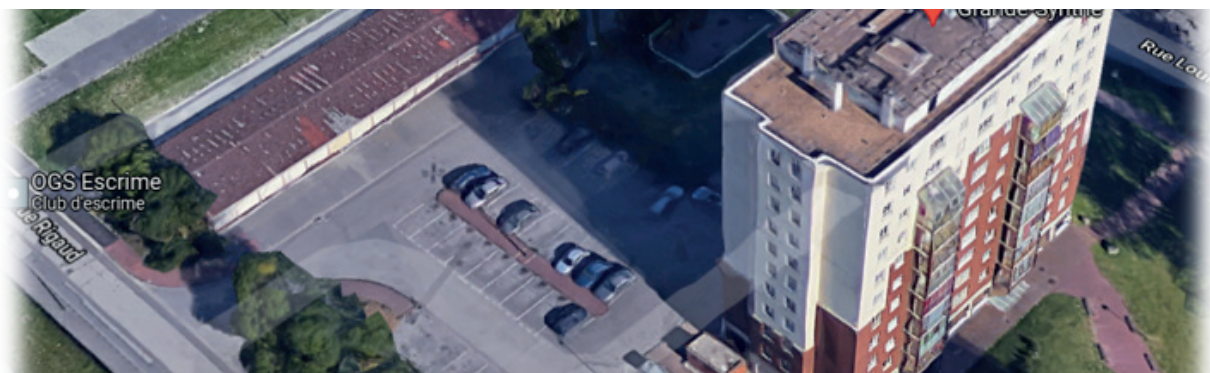
- La résidence Carnot : 43 logements
- Les résidences Lys et Violettes : 54 logements

■ **40 logements collectifs à Grande-Synthe, tour Rubens**

■ **52 logements collectifs à Tétéghem De-groote**

- Le bâtiment Moréas : 24 logements
- Le bâtiment Claudel : 28 logements
- La résidentialisation des bâtiments Limousin et Dordogne : 252 logements

Enfin et pour un montant de plus de 128 millions d'euros, la reconstitution de l'offre de logements sociaux démolis dans le cadre du NPNRU (protocole et convention) pour 462 logements se fera sur les sites QPV (quartiers politique de la ville) pour 165 d'entre eux et hors sites QPV pour les 297 autres. Cette disposition soutenue par la CUD, la DDTM et l'ANRU vise le rééquilibrage territorial de l'offre de logements sociaux. Ce projet d'envergure engagé par Partenord Habitat le sera avec le concours financier de l'ANRU, du Département du Nord, de la Communauté Urbaine de Dunkerque Grand Littoral et des villes concernées.



Zoom sur le renouvellement de l'Ilot des Peintres

Partenord Habitat gère plus de 2600 logements dans la commune de Grande Synthe et, sur le quartier de l'Ilot des Peintres, le projet du NPNRY prévoit :

- La démolition de 180 logements
- La résidentialisation et la réhabilitation de 40 logements (résidence Rubens)çè
- La reconstitution sur site de 54 logements
- Une macrofat de 32 PLAI hors QPV

Cette déconstruction des 60 logements de la tour Delacroix représente la seconde intervention de Partenord Habitat dans le cadre du NPNRU sur ce quartier et sera achevée d'ici cet été. La démolition de la tour Latour, quant à elle, démarrera au second semestre 2023.

Les financements

de la déconstruction de la tour Delacroix



TOTAL DEPENSES	1 895 695 €
Coût technique de la démolition	1 144 080 €
Coûts financiers	460 015 €
Coûts sociaux	291 600 €
TOTAL RECETTES	1 895 695 €
Subvention ANRU	1 403 720 €
Subvention CUDGL	120 000 €
Partenord Habitat	371 975 €

Partenord Habitat

Une vocation centenaire

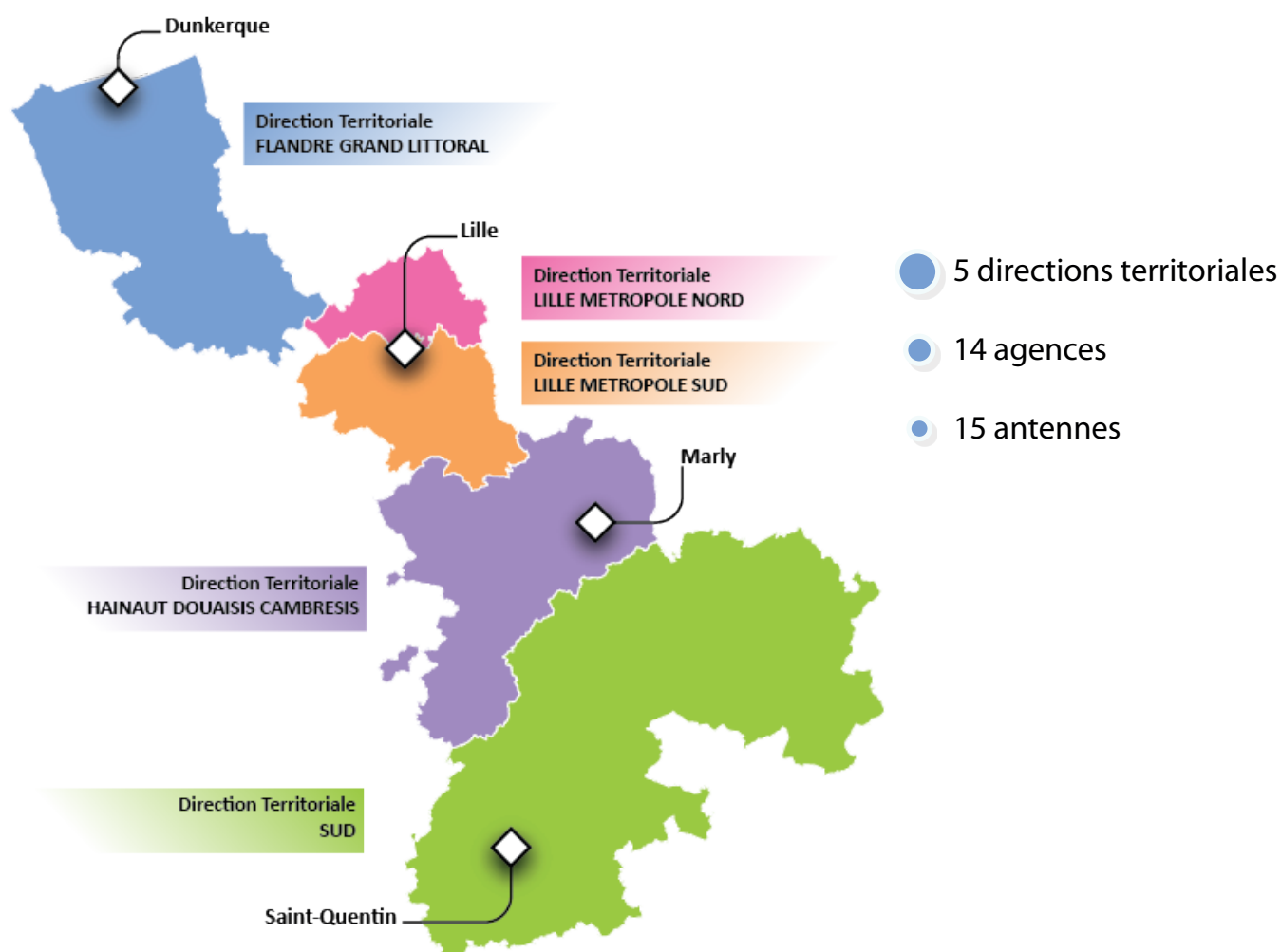


Créé il y a plus d'un siècle, Partenord Habitat est l'Office Public de l'Habitat (OPH) du Département du Nord. Il est présidé par Jean-Noël Verfaillie, Vice-président du Conseil départemental du Nord. Présent sur l'ensemble du département et dans le territoire Saint-Quentinois, notre entreprise gère plus de 53 000 logements pour plus de 110 000 personnes logées. Partenord Habitat se mobilise au quotidien pour répondre en quantité et en qualité à la demande de logement social à l'échelle des départements du Nord et de l'Aisne.

Repères

- **110 000** locataires logés
- **860** salariés
- **53 178** logements et équivalents logements
- Chiffre d'affaires 2021 : **226 M€**
- Investissement 2021 : **124,2 M€**

Une organisation ancrée dans les territoires



Contact presse :

Isabelle Dekeister

Directrice territoriale - idekeister@partenordhabitat.fr

Fabien Lapouge :

Responsable des relations publiques et presse - flapouge@partenordhabitat.fr - 06 46 77 79 91